



PROJET
NOUVELLE
UNIVERSITÉ
À NANTES

DOCUMENT PROVISoire - EN ATTENTE DE VALIDATION PAR LE COMITE DU POLE

NOUVELLE UNIVERSITE A NANTES

Projet stratégique du pôle Humanités

[AVRIL 2018]

www.univ-nantes.fr

The logo is a stylized white 'U' with a blue 'N' inside it, set against a white square background.

UNIVERSITÉ DE NANTES

La construction de la nouvelle université nous permet de concevoir un modèle d'enseignement et de recherche qui réponde plus efficacement à nos missions de service public.

Le projet stratégique du pôle Humanités s'inscrit dans cette démarche. Il identifie les objectifs du pôle en matière de formation, de recherche, d'amélioration de la qualité de vie des étudiants et des personnels, d'ouverture internationale. Sur chacun de ces champs, en 3 pages environ, il présente donc des ambitions et orientations à promouvoir pour asseoir la contribution du pôle à la mise en place de la nouvelle université à Nantes à cinq ans. Cette première version du projet est le résultat des travaux menés au sein du pôle par des groupes représentatifs de l'ensemble des personnels et des étudiants. Ces travaux seront enrichis à l'occasion de temps échanges dans le cadre d'ateliers ouverts à tous les personnels et étudiants.

Le pôle est ici entendu sous deux acceptions. Il l'est d'abord au sens d'un ensemble de composantes et d'unités de recherche conscientes d'être confrontées à des enjeux communs, partageant la vision d'un modèle d'enseignement supérieur et de recherche, ouvert, éthique, inclusif, porteur des valeurs de l'humanisme et de la citoyenneté, attaché aux principes de la démocratie et de l'égalité, en particulier femme/homme¹, qui permette l'épanouissement des talents, en favorisant le développement des compétences d'analyse, de jugement et de critique dans l'appréhension des changements sociaux, culturels, économiques et professionnels des sociétés contemporaines.

Il l'est ensuite au sens de niveau de structuration institutionnelle et fonctionnelle permettant de mettre en œuvre à cette échelle des orientations au service de cette vision, de manière partagée et coordonnée entre les composantes et génératrice de valeur ajoutée.

¹ Pour des raisons de format de rédaction, les genres masculin et féminin ne sont pas systématiquement employés dans le texte, le terme au masculin devant être alors, quand ce n'est pas le cas, entendu de manière neutre.

FORMATION

Une ambition centrale : favoriser la réussite étudiante

Le pôle Humanités place au cœur de son projet stratégique de formation la réussite des étudiantes et des étudiants. En lettres, langues, sciences humaines et sociales, la réussite de la formation doit être mesurée à l'aune d'une scolarité réalisée de la meilleure façon et satisfaisant les curiosités disciplinaires les plus nombreuses. Elle doit être évaluée également au regard des opportunités professionnelles auxquelles les formations suivies donnent accès ainsi qu'aux capacités d'adaptation qu'elles construisent pour accompagner l'insertion professionnelle des étudiants. Enfin, elle doit aussi être appréciée en termes de valeurs : c'est-à-dire que les compétences d'analyse, de jugement et de critique relèvent des savoirs et des savoir-faire que les disciplines du pôle enseignent et cultivent, afin de concourir notamment à l'épanouissement d'une citoyenne/un citoyen responsable, sensible aux enjeux de discrimination, et acteur au sens plein du terme.

Cette réussite résulte d'un environnement culturel et d'une formation académique et professionnalisante de qualité accessible à tous, quelle que soit la nature de la scolarité suivie - formation initiale comme formation tout au long de la vie - et résolument ouverte à l'égard des étudiants en situation de handicap. Cette exigence construit un projet stratégique de formation qui place comme outil d'efficacité la proximité des secrétariats pédagogiques vis-à-vis des formations qu'ils administrent, des équipes pédagogiques qu'ils épaulent et des étudiants qu'ils accompagnent. La réussite relève d'abord des champs disciplinaires propres à chaque formation mais elle se conçoit également dans le commerce des disciplines entre elles afin d'offrir des compétences susceptibles de s'adapter aux complexités croissantes des sociétés dans lesquelles les universités, leurs personnels et leurs publics prennent place. Dans le respect des traditions universitaires - la formation par la recherche comme la formation à la recherche -, la réussite des étudiants se pense aussi dans un périmètre de formations irriguées en amont par l'articulation avec les politiques scientifiques des laboratoires auxquels chaque formation est plus spécifiquement corrélée.

Promouvoir une offre pédagogique ambitieuse

Sur la base de ces principes, le projet stratégique de formation se décline en plusieurs propositions visant à entretenir et à améliorer la qualité des formations actuelles, à favoriser leur développement et à promouvoir des offres pédagogiques nouvelles et ambitieuses dans un environnement scolaire qui, outre le Service commun de la documentation (SCD), le Centre de développement pédagogique (CDP) et le Service universitaire des langues (SUL) de l'Université de Nantes, s'appuie sur un environnement de compétences professionnelles diversifiées grâce aux partenariats extérieurs existants et à construire. Au sein des différentes échelles de ce périmètre, le projet stratégique de formation du pôle Humanités bénéficie du soutien de ses services communs auquel ils apportent l'expérience de mutualisations fécondes et des points de vue plus généraux aptes à susciter d'éventuelles nouvelles associations et à favoriser l'échange de bonnes pratiques.

Ces transformations doivent avoir pour cadre un environnement d'étude construit sur la base de groupes de 35 étudiants maximum dans les travaux dirigés afin d'offrir le cadre pédagogique le plus propice à la mise en œuvre d'expériences pédagogiques innovantes

favorisant la participation la plus grande des étudiants à leur apprentissage, et capable de fortifier la culture d'une relation de proximité avec les enseignants entretenant l'assiduité et la constance dans le travail, garants d'une formation réussie.

Cette appropriation par l'étudiant de son parcours universitaire sera préalablement favorisée par une politique de familiarisation et d'intégration qui passe, en amont, par la densification des liens avec l'enseignement secondaire et par l'optimisation de la pré-rentrée afin de permettre l'orientation la plus pertinente au regard du projet des lycéens et de l'offre de formation proposée. Durant sa scolarité, les dispositifs favorisant l'intégration de l'étudiant au sein de la vie universitaire et de la formation suivie doivent à avoir vocation à se développer pour le rendre sensible aux choix pédagogiques adoptés par les équipes enseignantes.

Au sein de son parcours, **l'étudiant doit pouvoir être accompagné par des dispositifs d'aide à la réussite** dont le périmètre, les modalités et la nature sont laissés à la discrétion des choix pédagogiques des composantes du pôle lequel veillera à encourager les propositions en ce sens, à faciliter et à coordonner les dispositifs les plus pertinents et les mieux adaptés mis en œuvre par les composantes.

Par ailleurs, **il doit être possible pour celles-ci de proposer des aménagements de la répartition - semestrielle comme hebdomadaire - des enseignements afin de promouvoir une interaction pédagogique accrue avec des partenaires extérieurs** (visites de musées, sorties de terrain, expériences théâtrales etc.) : en intervenant sur la répartition des enseignements, les possibilités d'innovation pédagogique seront dès lors favorisées comme sera facilitée la modulation de certaines formations afin d'offrir des enseignements compatibles avec le développement des offres de formation continue du pôle articulée à l'architecture de l'offre initiale. Le pôle, dans cette perspective, soutiendra par ailleurs le développement par les composantes, si elles le souhaitent, d'une offre de licences professionnelles plus étoffée.

L'étudiant doit disposer d'un environnement numérique stable et performant, dont l'utilisation sera généralisée au travers d'une formation aux enjeux et méthodes. Elle pourra progressivement permettre des modalités d'enseignement diversifiées (enseignement à distance, hybride etc.), favorisant la prise en compte de l'hétérogénéité des besoins des étudiants en modulant ponctuellement les réponses apportées à celle-ci dans la poursuite d'un enseignement universitaire demeurant commun à l'ensemble du public étudiant..

Pour favoriser la réussite de tous, il est important de travailler précocement à l'identification des problèmes d'apprentissage afin de leur apporter des moyens de remédiation rapides et adaptés à l'hétérogénéité des étudiants et aux rythmes différenciés d'acquisition du savoir et de maturation critique. En proposant une gamme plus diverse d'organisation des cours et en favorisant la définition de parcours plus individualisés, il s'agit moins de rompre une égalité - illusoire par ailleurs très certainement - de situation que de placer réellement l'étudiant au centre de sa formation pour faire droit aux différences et répondre aux besoins spécifiques de ces dernières. Dans cette perspective, il semble important d'engager une réflexion sur la nature et le rôle de la seconde session dans un environnement pédagogique qui pourrait ainsi favoriser le développement du contrôle continu et la prise en compte, en amont, des parcours personnels.

Cette offre de formation aura, entre autres vecteurs d'évolution et d'amélioration, la volonté de promouvoir l'interdisciplinarité et l'internationalisation en travaillant, par

exemple, pour la première, à des appareillements disciplinaires nouveaux et plus nombreux pour les premières années de licence, et en favorisant, pour la seconde, une attractivité internationale plus importante afin de densifier le nombre d'étudiants étrangers dans les différents cycles universitaires. Ces évolutions devront pouvoir s'appuyer sur des formations offertes en amont aux équipes pédagogiques afin de les mettre en œuvre de la meilleure façon possible.

L'ambition du pôle Humanités est de faire vivre et de soutenir, en effet, une pluridisciplinarité qui veut répondre à la nécessité de former des étudiants aux changements sociaux, culturels, économiques et professionnels des sociétés contemporaines; elle s'appuie sur l'adossement aux travaux de recherche requérant des croisements disciplinaires nombreux afin d'assurer la fécondité de leurs approches et de leurs résultats.

Dans une perspective proche de celle-ci, il est souhaitable que soient mis en œuvre à l'échelle du pôle ou de ses composantes, et ce dès le premier cycle universitaire, des outils de compréhension des interactions entre la recherche et l'enseignement et mettant l'accent, par ailleurs, sur les enjeux didactiques et pédagogiques liés à la transmission de la recherche.

Dans le cadre d'un double pilotage politique

La mise en œuvre de ces ambitions et les moyens, financiers, techniques et humains, nécessaires à leur réalisation, pour conclure, relève du double pilotage politique des composantes - pour ce qui relève de leurs champs disciplinaires notamment - et du pôle - pour ce qui concerne, par exemple, l'appui au développement de la formation continue, la promotion de l'interdisciplinarité, l'internationalisation des formations, le soutien et l'encouragement de l'initiative pédagogique des collègues, la construction d'un environnement pédagogique numérique, la défense et la promotion des formations de préparation aux concours de l'Education Nationale comme de certaines disciplines et matières affectées par une politique de seuils qu'il conviendra de redéfinir afin de les préserver de possibles menaces affectant le paysage académique des formations que l'Université de Nantes doit s'honorer de pouvoir offrir à ses étudiants.

Dans le respect de la diversité et de la pluralité

Enfin, si ces valeurs et ces ambitions témoignent de la volonté du pôle d'affirmer son unité, il importe de ne pas la confondre avec un principe d'uniformisation afin de conserver dans les adaptations souhaitées la diversité des disciplines et la pluralité qui permet aux étudiants de cultiver entre autres l'effort de la réflexion critique et la sensibilité à la différence.

RECHERCHE

Renforcer et développer une recherche d'excellence en LLSHS

Le pôle Humanités se donne pour mission de contribuer à renforcer et à développer le rayonnement et la reconnaissance de la recherche nantaise en LLSHS. Le renforcement et le développement d'une recherche d'excellence dans les laboratoires du pôle se déclinent en un certain nombre d'ambitions pour lesquelles des dispositifs et actions déployés à son échelle joueront un rôle facilitateur et de levier, en apportant un appui à la politique scientifique des laboratoires, en favorisant l'interdisciplinarité intra-polaire, intra-sectorielle et intersectorielle, ainsi que lien formation / recherche, en renforçant l'internationalisation, ce qui stimulera la valorisation, le rayonnement et la visibilité de la recherche en LLSHS

Accompagner la politique scientifique et le fonctionnement des laboratoires

Le pôle Humanités ambitionne de conforter et faciliter le développement d'une recherche d'excellence au sein des laboratoires. Pour cela il devra apporter un appui à la mise en œuvre de la politique scientifique des unités de recherche, au renforcement de leurs fonctionnalités actuelles (service, personnel, outils) et au déploiement de nouvelles fonctionnalités, non pourvues à ce jour.

Ces différents leviers, en visant à redonner aux enseignants-chercheurs du temps pour la recherche et à faciliter l'activité des laboratoires au quotidien, aideront ceux-ci à asseoir et accroître leur rayonnement, à développer des programmes d'envergure (Europe, ANR...), à renforcer les collaborations à l'international.

L'organisation et le fonctionnement en configuration polaire devront permettre de simplifier les démarches (administration, montage de projet...) et d'assurer la nécessaire proximité des personnels de recherche, et plus particulièrement des gestionnaires de laboratoire, des lieux de la pratique et de la gestion quotidiennes. En veillant à ne pas se substituer aux territoires d'action et de compétences existants, à la diversité des instances ou dispositifs au service de la recherche (DRPI, ED, CPER, MSH, UBL ...), aux ressources affectées dans les laboratoires, et en évitant toute redondance avec ceux-ci, elles devront leur apporter une valeur ajoutée.

Pour cela, il est attendu que soit engagées au niveau du pôle des actions qui viseront à :

- Aider les laboratoires à intégrer des projets ou dispositifs d'envergure (Europe, ANR...), via un appui à la gestion scientifique, technique et financière des programmes de recherche (Europe et ANR) et à l'accompagnement de la recherche de ressources propres pour attirer chercheurs, post-doctorants, doctorants
- Favoriser une intégration programmes de l'I-Site NExT, via notamment des réponses aux AAP thématiques et blancs et pour bourses de Développement des Talents. Il est en effet important que l'I-Site NExT puisse irriguer les recherches au-delà des domaines de la santé et de l'ingénierie du futur, dans des domaines qui seraient innovants pour les LLSHS .
- Libérer du temps pour la recherche, par exemple en augmentant le nombre de CRCT ou en envisageant des décharges, en restant vigilant sur les recrutements

d'enseignants LRU qui, à terme, risqueraient de priver les laboratoires d'enseignants-chercheurs.

- **Faciliter le fonctionnement des laboratoires**, au niveau desquels il convient de maintenir les personnels administratifs gestionnaires, via l'encouragements de rencontres et d'échanges entre gestionnaires et via le recrutement de nouveaux personnels d'appui à la recherche (trop peu d'ETP BIATSS étant dédiés à la recherche en LLSHS), le rapatriement des gestionnaires d'ED sur le campus Tertre, une favorisation de la pérennisation des CDD, un soutien informatique/ administrateur de sites pour les sites web des laboratoires
- **Répondre à des besoins techniques communs** (serveur, logiciels... gestion de site web, organisation d'évènements...) qui seront à identifier.
- **Accroître la valorisation socio-économique de nos travaux**, en développant notamment des thèses CIFRE et en renforçant les liens avec l'ingénieur filière LLSHS.

Favoriser l'interdisciplinarité, intra-polaire, intra-sectorielle, intersectorielle

Le pôle Humanités ambitionne de favoriser l'interdisciplinarité des thématiques et démarches de recherche, de concert avec l'excellence des recherches disciplinaires, et en synergie avec les missions assurées par la MSH. Il pourra soutenir des démarches interdisciplinaires au sein des laboratoires. Au niveau intra-polaire, il facilitera les échanges pour capitaliser les expériences des différents laboratoires et favoriser l'identification de thématiques sur lesquelles des chercheurs pourraient se retrouver. Soucieux d'éviter un risque de cloisonnement et de recentrage des pôles sur eux-mêmes, ce qui constituerait un frein au renforcement de l'interdisciplinarité, il veillera à maintenir les relations déjà existantes avec d'autres pôles et à favoriser les interactions inter-polaires. Les collaborations avec les pôles DEGS, Santé et Sciences et Techniques seront à renforcer et accroître, entre autres dans le cadre de l'I-Site NExT.

Les leviers et actions à actionner/déployer viseront à :

- **Développer l'interconnaissance entre les enseignants-chercheurs, les chercheurs et les doctorants des différents laboratoires**, via la mise en place des séminaires interdisciplinaires sur des thèmes transversaux et en permettant aux doctorants de communiquer sur leur thème de recherche.
- **Encourager les réponses aux AAP interdisciplinaires**, aux AAP NExT notamment pour développer des projets avec les pôles Santé et S & T (AAP clusters ; AAP thématique et blanc), avec création d'un AAP intra-pôle avec une enveloppe spécifique.
- **Favoriser la dimension interdisciplinaire dans la formation à la recherche**, en encourageant les étudiants de Master à suivre des UE dans une autre discipline et en incitant les laboratoires à accueillir des étudiants stagiaires d'autres disciplines.

Renforcer le lien formation-recherche

Le pôle Humanités devra faciliter et accompagner le transfert des travaux et réalisations issus de la recherche vers les formations en Licence, en Master et en Doctorat. Ceci pourra s'inscrire dans une démarche de sensibilisation des étudiants et doctorants à d'autres disciplines.

A cette fin seront déployés au niveau du pôle des dispositifs et actions visant à :

- **Ouvrir les formations à la recherche**, en proposant des journées d'étude/séminaires intra-pôle entre étudiants de Master et doctorants de différentes disciplines, en développant la communication à destination des étudiants de Licence et de Master en lien avec les thématiques de recherche du pôle, en proposant en Master des enseignements interdisciplinaires à l'intérieur du pôle ou en intersectoriel.
- **Faciliter les interactions avec les Ecoles Doctorales** en rapatriant les gestionnaires d'ED sur le campus Terre, en proposant des formations en adéquation avec les besoins des doctorants.

Favoriser l'internationalisation

Il importe que le pôle puisse soutenir l'internationalisation des laboratoires en facilitant le montage et la participation à des projets collaboratifs européens et internationaux, en favorisant les échanges et l'accueil de chercheurs étrangers et l'organisation de manifestations internationales, ainsi que la valorisation scientifique en langue étrangère.

Dans cet objectif, les actions engagées dans le cadre de la nouvelle configuration polaire viseront à :

- **Développer les candidatures aux AAP européens et internationaux**, en soutenant les montages de projets internationaux et l'organisation de rencontres scientifiques (séminaires, workshops...) préparatoires au montage de projets.
- **Encourager l'organisation de manifestations scientifiques internationales.**
- **Favoriser les échanges à l'international** en encourageant les cotutelles de thèse via un soutien financier et administratif approprié, en favorisant les mobilités entrantes/sortantes des enseignants-chercheurs/chercheurs par un soutien financier et administratif adéquat.
- **Mieux former en langue étrangère, notamment en anglais**, en proposant des formations mieux ciblées à destination des enseignants-chercheurs, et des formations aux doctorants en langue orale et écrite, notamment pour les communications scientifiques et la rédaction d'articles, en favorisant des rapprochements avec les doctorants FLCE.
- **Proposer une aide financière pour la traduction** (coûts élevés des traductions dans certaines disciplines).

Faciliter la communication, la valorisation et la visibilité de la recherche menée au niveau du pôle

Le pôle devra accompagner les actions de valorisation de la recherche en LLSHS et favoriser la visibilité nationale et internationale de la recherche menée dans les laboratoires du pôle. Ceci doit passer par une meilleure interaction entre les différentes structures locales de recherche en LLSHS, mais surtout par la mise en œuvre d'actions de communication vis-à-vis de l'extérieur.

Les actions à engager auront pour objectif :

- **D'aider à la communication extérieure, à la gestion d'outils de communication**, en soutenant les actions de communication et la conception/administration des sites web des laboratoires et du pôle, en affectant des moyens pour la traduction des sites web et au développement d'actions de diffusion de la culture scientifique et technique (CST).

- **D'améliorer la communication et les interactions entre les différentes structures de recherche en LLSHS**, notamment avec la MSH, ce qui permettrait d'optimiser, entre autres, les opportunités offertes par le CPER et avec l'ingénieur filière LLSHS et l'Espace Entreprise de l'Université.

Egalité femme/homme

Le pôle Humanités entend inscrire la question de l'égalité femme/homme comme principe et valeur pour lesquels il convient qu'il s'engage et développer des actions en ce sens dans le cadre de la structuration et de la conduite des activités de recherche.

QUALITE DE VIE UNIVERSITAIRE

Un campus ouvert, inclusif, équitable, éthique et durable

Le pôle Humanités ambitionne d'être le cœur battant d'un campus ouvert, inclusif, équitable, éthique et durable. La qualité de vie est la déclinaison politique de cette ambition. Le pôle doit donc se donner les moyens de son ambition. En d'autres termes, il doit permettre l'épanouissement de tous les acteurs et usagers de son campus. Cet épanouissement dépend aussi de la qualité des formations dispensées aux étudiants, de l'adéquation entre les formations dispensées et la demande sociale, de l'excellence de la recherche et des laboratoires, et de la présence active des structures qui œuvrent pour le bien-être au travail. Par ailleurs le pôle Humanités, en tant que confluent des expressions multiples sur les questions sociales vives, tire parti de sa spécificité en favorisant le débat contradictoire, dans le respect mutuel des acteurs.

L'affirmation d'une politique ambitieuse s'entend dans un contexte social où la qualité de vie et le bien-être cessent d'être des épiphénomènes ou des variables d'ajustement. **Il s'agit donc d'assurer, par l'innovation et la généralisation de bonnes pratiques, l'articulation entre les obligations inhérentes au statut d'étudiant ou d'employé et les objectifs plus personnels de réalisation de soi.** Réussir cette articulation est une obligation pour l'université et ses composantes qui, en la matière, doivent faire preuve d'exemplarité. En particulier, notre pôle doit être aux avants postes sur les questions concernant les relations professionnelles, le développement durable, l'éthique, la diversité, et l'ouverture sur la cité.

Mieux que d'autres, la réflexion sur ces questions doit signifier que le pôle entend apporter un supplément d'âme aux usages et règles de fonctionnement inspirées du libéralisme, et dont la généralisation dans un service public peut être une source d'angoisse.

En définitive, le projet du pôle Humanités pour la qualité de vie des étudiants et personnels vise trois objectifs : mieux-être (relation à soi), mieux travailler (relation au travail), mieux communiquer (relations aux autres).

Les champs d'intervention pour améliorer la qualité de vie sur le campus du pôle Humanités

Au regard des expériences singulières et collectives exposées à l'occasion de la préparation de ce projet stratégique, **une série d'habitudes et de pratiques questionnent, qui rendent urgentes des préconisations en vue d'améliorer la qualité de vie au sein du campus.** Ainsi, il apparaît que les problèmes les plus urgents en matière de qualité de vie sont identifiés, pour reprendre la catégorisation proposée par l'Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail (ANACT), dans les domaines :

- des « relations sociales au travail », avec notamment le cloisonnement des corps de métiers, l'absence de communication entre ces corps et de la généralisation d'un management de type autoritaire,
- du « contenu du travail », à propos duquel sont pointés l'absence d'accompagnement technique face à l'évolution des métiers,
- de « l'environnement physique de travail », avec l'absence soulignée de dispositifs de sécurité fiables pour les personnes, ainsi que la faiblesse du dispositif d'entretien des locaux,
- de « l'organisation du travail », qui est loin de correspondre aux standards modernes minimaux en matière de mise en adéquation entre la charge de travail et les délais imposés.
- de la « réalisation et de développement personnel », avec notamment l'absence de perspective de carrière et d'accompagnement RH personnalisé,
- de la « conciliation entre vie professionnelle et vie privée. Il est ainsi déploré un manque d'anticipation institutionnel sur les nouvelles formes de pratique professionnelle (exemple, du télétravail).

De façon complémentaire, des questions relatives au pilotage d'une politique d'inclusion sociale (égalité sexuelle, non-discrimination), de développement durable, ou de valeurs (charte éthique) ne sont pas sans rapport avec la problématique de la qualité de vie dans un campus.

Améliorer la qualité de vie au travail

En matière d'amélioration des relations au travail, il convient de mettre en place des dispositifs destinés à la prévention et la réduction du conflit, d'une part, et à l'accroissement de la confiance des acteurs, d'autre part. Parallèlement, le management participatif, privilégiant l'écoute et la co-construction, tout comme le management adapté aux cas individuels (statut, type de métiers, temporalité) sont également considérés comme des antidotes du mal être au travail. Dans le même ordre d'idées, on propose d'instituer des lieux et des moments de sociabilité afin de faciliter la communication entre les différentes catégories d'usagers du pôle.

Afin de combattre le sentiment de marginalisation exprimé par les enseignants vacataires et les doctorants, il importe que le pôle développe une politique d'accueil proactive. Un premier outil de cette politique serait la rédaction et la diffusion d'un livret du doctorant/de l'enseignant. Ce livret contiendrait des informations utiles (fonctionnement de la structure accueillante, droits et devoirs des collègues, référents pédagogiques et administratifs, calendrier des instances, aides financières disponibles, etc.). Un deuxième outil serait la

création d'un forum d'échange entre les doctorants et les chercheurs du pôle. Enfin, ce sentiment de marginalisation pourrait être combattu si des postes de travail et des bureaux étaient mis à disposition des doctorants et vacataires.

En ce qui concerne le contenu du travail, il est préconisé que les procédures administratives soient simplifiées, que les fiches de postes soient revisitées et respectées afin de prévenir le sentiment d'inégalité de traitement éprouvé par différents agents. Par ailleurs, la programmation des formations permettant une meilleure appropriation des nouveaux outils donnerait plus de sécurité aux agents. Dans la période de transition, il importe d'assurer une vraie sensibilisation sur les périmètres respectifs des composantes et du pôle, c'est-à-dire leurs attributions et leurs missions.

En matière d'environnement physique de travail ressort un besoin de revoir la politique de sécurité au sein du campus. Pour les bâtiments, il convient d'en limiter l'accès par des systèmes de badges, de repenser la présence des appariteurs sur les créneaux d'ouverture/fermeture des bâtiments, d'implanter des caméras permettant de balayer les angles morts, de sensibiliser les acteurs (notamment les étudiants) sur les consignes de sécurité. Pour ce faire, un module obligatoire/ou libre *ad hoc* peut être intégré dans la maquette, en même temps que celui de formation aux premiers secours. Par ailleurs, l'infrastructure routière du campus doit également être adaptée pour permettre une cohabitation saine entre les acteurs et les différents modes de locomotion. Pour ce faire, des ralentisseurs doivent être prévus. Enfin, les services d'hygiène doivent être réorganisés en vue de favoriser des interventions régulières sur le site.

En ce qui concerne l'organisation du travail, la qualité de vie pourrait être préservée si les nouvelles procédures étaient mieux anticipées à travers notamment des accompagnements et des formations, si les coopérations et les tutorats étaient généralisés entre agents sachant et apprenant et si le temps était donné pour assimiler les nouvelles procédures et contraintes.

En matière de réalisation de soi et de conciliation entre vie professionnelle et privée, on convient que ces deux objectifs peuvent être atteints par des mesures plus actives de développement de carrière et de promotion ou encore de changement de carrière par mobilité interne, généralisation des ateliers de stress, et ouverture vers le télétravail.

Développement durable

Dans la perspective d'un campus durable, une « brigade verte » co-animée par les associations étudiantes et le service de logistique ; tout comme des actions de sensibilisation sur le recyclage ; ou encore la rédaction d'une charte éthique pour un campus durable, peuvent favoriser la valorisation de l'environnement de travail et l'identité de lieu des agents.

Une charte éthique pour encadrer les relations professionnelles

Une charte permettant de clarifier et de formaliser la nature des relations et des valeurs du service public (respect, harcèlement, discrimination, égalité, inclusion, etc.) pourrait également permettre d'améliorer la qualité de vie au sein du campus. Cette charte doit être élaborée dans le cadre d'un groupe de travail transversal au sein du pôle. Elle pourrait

reprendre, en l'élargissant la charte existante sur l'utilisation des messageries en dehors du temps de travail.

Etre un pôle aux avant-postes de la responsabilité sociale : égalité et inclusion

Dans la structure de gouvernance, on peut prévoir un dispositif formalisé (une cellule de veille) sur **l'inclusion des agents** (étudiants et personnels) porteurs d'un handicap visible ou invisible, sur **l'égalité sexuelle** en matière de recrutement, et sur **l'adaptation du cadre de travail ou d'enseignement au handicap**. La mise en œuvre de ce dispositif peut se nourrir des expériences abouties ailleurs et bénéficier d'une amélioration continue en raison de la présence de la cellule de veille évoquée.

OUVERTURE INTERNATIONALE

Quatre objectifs au service de l'ouverture et du rayonnement international

Le pôle Humanités entend affirmer comme préoccupations fortes son souci de favoriser l'ouverture internationale des LLSHS, qui est un facteur d'enrichissement culturel et académique pour les étudiants, les personnels et le territoire, et celui de conforter et d'accroître le rayonnement international des activités de formation et de recherche. A cette fin le projet stratégique distingue quatre objectifs principaux, favoriser les mobilités des étudiants et des personnels du pôle, renforcer son attractivité internationale, encourager le développement des échanges culturels et déployer des actions au service du rayonnement scientifique du pôle.

Harmoniser et développer les accords Erasmus

Les accords Erasmus pourraient être amenés à jouer un rôle moteur pour le pôle et les mobilités enseignantes qui pourraient en découler. La structuration en configuration polaire, avec création d'une cellule relations Internationales qui travaillera avec les enseignants référents, permettra de rationaliser leur gestion et aussi de favoriser une collaboration plus étroite entre les composantes et leur personnel afin d'ouvrir de nouvelles opportunités en termes de formation, de recherche et d'échanges.

Améliorer l'intégration des étudiants étrangers

Un réel effort est à faire à ce niveau (tutorat, encadrement, manifestations) en complément des initiatives du CROUS, de la DRI et de certaines composantes, telles la semaine d'intégration de la FLCE. Toutes les composantes ne disposent pas des mêmes ressources en personnel référent et l'inscription aux cours et à l'intranet (Madoc) est un vrai parcours du combattant pour les étudiants étrangers dans certaines composantes.

Sur ce plan, il pourrait être envisagé de mettre en place un processus simplifié permettant aux étudiants, une fois le choix de cours validé par le responsable pédagogique de l'université d'accueil, d'éviter le passage par la scolarité souvent débordée en transférant à l'échelle du pôle la gestion de ces inscriptions.

Peut-être aussi pourrait-on adapter l'offre de cours à la logique "ouverte" des choix des étudiants Erasmus, qui viennent souvent d'universités où les parcours sont moins centrés que

les nôtres sur une ou deux matières, en proposant un catalogue de cours élaboré à l'échelle du pôle et non à celui de chaque composante; en bref, transférer à l'échelle des pôles la gestion des mobilités entrantes des Erasmus.

Certifications

Les certifications en langues étrangères constituent un facteur important pour les mobilités et internationales et pour l'insertion professionnelle ; Actuellement, le SUL propose 12 certifications en 8 langues. On pourrait aussi envisager un test de niveau CECRL en ligne à l'intention des étudiants et des personnels (ne donnant pas lieu à certification).

Développer l'enseignement des langues

La mise en place du nouveau pôle serait l'occasion de développer l'offre en langues étrangères actuellement très réduite dans certaines composantes en dépit d'une réelle demande (Lettres Modernes par exemple). Le pôle Humanités pourrait là s'inspirer des universités étrangères qui proposent des cours en anglais dans différentes matières, ou bien organiser des programmes de conférences dans différentes langues (par des entrepreneurs, des enseignants, des chercheurs étrangers, des acteurs du domaine culturel). Des cours de langues pourraient aussi être proposés dans le cadre d'un enseignement à distance à l'intention des étudiants et personnels étrangers.

Encourager les formations internationales

Les formations internationales en co-diplomation et les masters internationaux, à l'image du Master Santé Arts Civilisations (MISAC)² et du Master de Sciences de l'éducation en co-diplomation avec Tunis, celles destinées à l'international, à l'image de celles du programme UN-eSEA, constituent des atouts essentiels pour la visibilité et le rayonnement de l'offre de formation et suscitent des innovations pédagogiques, didactiques et numériques. Le pôle encouragera leur développement et examinera en particulier la possibilité de lancer un Master international avec des séjours dans plusieurs pays (Master trilingue en traduction ou en management interculturel par exemple).

Développer des échanges avec certaines zones géographiques

Si le champ des relations scientifiques et pédagogiques entretenues par les composantes et les unités de recherche constitutives du pôle Humanités est très étoffé, celui-ci pourrait développer des échanges (formation, recherche) avec des zones géographiques jusqu'ici peu ou pas exploitées, comme le monde arabophone et des pays comme le Japon ou la Corée.

² Le Master Santé Arts Civilisations (MISAC) est un Master International interculturel professionnalisant proposant une formation générale transdisciplinaire, mention LLCE, en Sciences humaines et sociales et Sciences de la Santé (santé publique) dans le domaine de la prévention et de la promotion de la santé. Cette formation décloisonnée, dont il n'existe pas d'équivalent en France et au Mexique vise à former des professionnels capables de générer de nouvelles connaissances et de nouvelles pratiques créatives dans les soins à la communauté. Il répond à un besoin d'élargir les perspectives actuelles d'insertion professionnelle des étudiants nantais et mexicains en filière LLCE, mais aussi pour les étudiants en sciences de la Santé

Organiser des événements et stages internationaux en période estivale

Le château rénové pourra servir de vitrine pour des événements, stages, cours de langues intensifs de type *summer school*. Il permettra d'animer un campus autrement désert à cette époque et d'attirer des étudiants étrangers tout en augmentant la visibilité du pôle Humanités et le rayonnement de l'Université de Nantes à l'international. A l'heure actuelle, sont proposés le BELC début juillet ainsi que deux « campus saisonniers ». D'autres actions peuvent être envisagées, sur le modèle par exemple de la *Summer Language School* de la Hochschule d'Osnabrück au mois d'août, programme géré par une équipe d'étudiants aidée par des professeurs et des personnels administratifs de l'université, offrant des cours intensifs à hauteur de 4 heures par jour, doublés d'activités les après-midi et les weekends. Ce type d'action supposera la mise à disposition de ressources financières suffisantes pour ne pas surcharger des personnels déjà fortement sollicités

Stimuler les initiatives multiculturelles

Le pôle Humanités souhaite stimuler les projets interculturels de type Univerciné et Masterclass scientifique. Pour cela l'organisation en configuration polaire devra permettre de développer le soutien juridique aux manifestations culturelles, souvent bloquées ou ralenties par des soucis administratifs ou légaux que les organisateurs ne sont pas toujours en mesure de régler pour des questions de temps et de compétences. De même, dans ce cadre, on pourra envisager la mise en place de MOOCS interculturels (parmi les thématiques évoquées : l'altérité, la relation à l'environnement, le genre).

Aide à la recherche et aux publications

Des échanges autour du volet international du projet de pôle, il ressort un manque d'information des chercheurs pour l'obtention d'aides régionales sur des projets européens n'atteignant pas la taille critique nécessaire. De plus, les appels à projets sont rarement multilingues, ce qui n'encourage pas la participation de chercheurs étrangers.

Le pôle Humanités devrait permettre de renforcer les mesures d'accompagnement de ces projets et aider à la publication d'articles scientifiques en langues étrangères. Une collaboration active existe déjà avec le BTU de l'UBO à Brest depuis 2015, initiée par le SUL en lien avec la DRPI, avec un soutien plus particulier au secteur LLSHS. Le projet envisage la création d'une antenne du BTU (BTU - N), s'appuyant sur l'expertise brestoise. Pourrait être aussi encouragé le recours aux compétences d'étudiants anglicistes en Master LLCE (FLCE), disposition déjà mise en place par l'intermédiaire du CRINI pour la rédaction d'articles en vue de leur publication dans la revue *Les Cahiers François Viète*.